

Glossaire

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

(Cliquez sur la première lettre d'un mot pour arriver à la section correspondante de la glossaire.)

- A -

Accroissement naturel. Excédent (ou insuffisance) des naissances par rapport aux décès dans une population durant une période de temps donnée.

Accroissement de la population. Accroissement total de la population résultant de l'interaction des naissances, des décès et de la migration dans une population durant une période de temps donnée.

Age médian. Age qui divise une population en deux groupes numériquement égaux; en d'autres termes, la moitié de la population est plus jeune que cet âge, tandis que l'autre moitié est plus vieille.

Age moyen. Age moyen de tous les membres d'une population.

Age de procréation. Voir années de procréation.

Analyse de cohorte. Observation du comportement démographique d'une cohorte pendant son existence ou pendant de nombreuses périodes; par exemple, examen du comportement de fécondité de la cohorte composée de personnes nées entre 1900 et 1909 durant toutes leurs années de procréation. Les taux tirés d'une analyse de cohorte sont des mesures de cohorte. Voir analyse de période.

Analyse de période. Observation d'une population durant une période de temps donnée. Une telle analyse constitue en fait un "instantané" d'une population durant une période de temps relativement courte, par exemple le taux brut de natalité en Côte d'Ivoire en 1985. La plupart des taux tirés de données de période sont des taux de période. Voir analyse de cohorte.

Années de procréation. Années durant lesquelles les femmes sont capables de procréer ; on suppose de façon arbitraire, à des fins statistiques, que cette période va de 15 à 49 ans dans la plupart des pays.

- C -

Cohorte. Ensemble de personnes ayant vécu simultanément un même événement démographique, et que l'on observe au cours d'une période de temps. Par exemple, la

cohorte de naissance de 1900 serait composée des personnes qui sont nées cette année-là. On parle également de cohortes de mariage, de classe scolaire, etc.

Croissance exponentielle. Taux de croissance constant appliqué à une base en augmentation continue pendant une période de temps; par exemple, un compte épargne qui augmente à intérêt composé; une boule de neige dont la masse s'accroît ; une population qui augmente à raison de 3 pour cent par an.

Croissance de population négative. Diminution nette des effectifs d'une population.

Croissance zéro de population. Population en équilibre, avec un taux de croissance nul, obtenu quand la somme des naissances et de l'immigration est égale à la somme des décès et de l'émigration.

- D -

Démographie. (du grec demos [peuple] + graphie [étude]). Étude scientifique des populations humaines, y compris leurs effectifs, leur composition, leur distribution, leur densité, leur croissance et leurs autres caractères démographiques et socioéconomiques, ainsi que les causes et les conséquences des changements de ces facteurs.

Densité maximale (ou densité potentielle). Effectifs maximum d'une population qu'il serait concevable de faire vivre dans un écosystème donné.

Densité de population. Population par unité de surface; par exemple, nombre de personnes au kilomètre carré de terres arables.

Dépopulation. État de déclin de la population.

- E -

Elan démographique. Tendance de la croissance de la population à se poursuivre au delà de la date à laquelle a été atteint le niveau de fécondité de remplacement, en raison de la concentration relativement élevée de personnes en âge de procréer.

Emigration. Action de quitter un pays pour s'établir dans un autre.

Enquête. Etude systématique de certaines personnes ou de certains ménages appartenant à une population, qui sert généralement à déduire les caractères ou tendances démographiques d'un segment plus large ou de toute la population. Voir également recensement.

Equation d'équilibre. Formule démographique de base servant à estimer l'ensemble du mouvement de la population entre deux dates ou à estimer tout élément inconnu du mouvement de la population, à condition que les autres éléments soient connus. L'équation d'équilibre comporte tous les éléments du mouvement de la population: naissance, décès, immigration et émigration.

Espérance de vie. Nombre moyen d'années supplémentaires qu'une personne doit vivre si les taux courants de mortalité persistent. Expression employée le plus souvent sous forme d'espérance de vie à la naissance.

Etranger en situation illégale (parfois appelé étranger sans document). Un étranger qui est entré dans un pays sans inspection ou sans les documents voulus, ou qui a violé les conditions de son admission légale dans le pays, par exemple en restant plus longtemps que ne le permet un visa de touriste ou d'étudiant.

Exode des compétences (ou fuite des cerveaux). Emigration d'une proportion significative de la population de cadres hautement qualifiés et très éduqués d'un pays, d'ordinaire vers d'autres pays qui offrent de meilleures possibilités économiques et sociales (par exemple, médecins qui quittent un pays en développement pour exercer la médecine dans un pays développé).

"Explosion démographique" ou "bombe démographique". Expressions servant à décrire la tendance mondiale du 20^{ème} siècle, caractérisée par une énorme croissance démographique rapide provenant du fait que le taux de natalité à travers le monde est bien supérieur au taux de mortalité.

- F -

Fécondité. Résultat de l'activité de reproduction d'une personne, d'un couple, d'un groupe ou d'une population.

Fécondité de remplacement. Niveau de fécondité auquel une cohorte de femmes a en moyenne juste assez de filles pour "se remplacer" dans la population. Par définition, le niveau de remplacement est égal à un taux de reproduction net de 1,00.

Fertilité. Capacité physiologique d'une femme, d'un homme ou d'un couple à avoir un enfant vivant.

- I -

Immigration. Action de venir de l'étranger dans un pays afin d'y établir une résidence permanente.

Indice synthétique de fécondité. Nombre moyen d'enfants qui seraient nés vivants d'une femme (ou d'un groupe de femmes) pendant sa vie si elle vivait ses années de procréation en se conformant aux taux de fécondité par âge d'une année donnée. Voir également taux brut de reproduction et taux net de reproduction.

- L -

Longévité. Age maximum que les êtres humains peuvent atteindre dans des conditions optimales. La longévité humaine semble être d'une centaine d'années.

- M -

Malthus, Thomas R. (né en 1766, mort en 1834). Homme d'église et économiste anglais, célèbre pour sa théorie (exposée dans son "Essai sur les principes de la population") selon laquelle la population mondiale a tendance à augmenter plus vite que les approvisionnements alimentaires et, si la fécondité n'est pas maîtrisée par des moyens tels que le retard du mariage ou le célibat, la famine, le vice, la maladie et la guerre doivent alors constituer des restrictions naturelles de la population. Voir néo-malthusien.

Migration. Mouvement de personnes franchissant une limite déterminée afin d'établir ailleurs une nouvelle résidence permanente. Subdivisée en migration internationale (migration entre pays) et migration interne (migration à l'intérieur d'un pays).

Migration interne. Fait de quitter une subdivision administrative d'un pays (par exemple département ou arrondissement) pour venir établir sa résidence dans une autre subdivision.

Migration nette. Effet net de l'immigration et de l'émigration sur la population d'une région, exprimé par un accroissement ou une diminution durant une année donnée.

Mobilité. Mouvement géographique de personnes.

Morbidité. Fréquence de maladies dans une population.

Mortalité. Le nombre de décès en tant qu'élément de changement démographique.

- N -

Natalité. Le nombre de naissances en tant qu'élément de changement démographique.

Néo-malthusien. Partisan de la limitation de la croissance de la population grâce à l'emploi de la régulation des naissances (Malthus lui-même n'a pas préconisé la régulation des naissances comme remède à la croissance trop rapide de la population).

Normalisation (ou ajustement pour l'âge). Technique statistique servant à rehausser la comparaison de populations en contrôlant les effets de leurs différences de composition par âge. La normalisation peut également servir à procéder à des ajustements pour d'autres facteurs.

Nuptialité. Fréquence, caractères et dissolution des mariages dans une population.

- P -

Parité. Nombre d'enfants qui sont déjà nés vivants d'une femme; par exemple, les "femmes bipares" sont les femmes qui ont eu jusqu'alors deux enfants, tandis que les femmes nullipares sont les femmes qui n'ont encore jamais eu d'enfants.

Planification de la famille. Effort conscient des couples pour maîtriser le nombre et l'espacement des enfants. La planification familiale sous-entend d'ordinaire l'emploi de méthodes de régulation des naissances pour éviter la grossesse, mais englobe également les efforts de couples qui souhaitent au contraire induire la grossesse.

Politique antinataliste. Politique d'un gouvernement, d'une société ou d'un groupe social visant à faire ralentir la croissance de la population en essayant de limiter le nombre de naissances.

Politique en matière de population. Mesures explicites ou implicites prises par un gouvernement afin d'exercer une influence sur les effectifs, la croissance, la répartition ou la composition de la population.

Politique pro-nataliste. Politique d'un gouvernement, d'une société ou d'un groupe social visant à faire augmenter la croissance de la population en essayant de multiplier le nombre de naissances.

Population. Groupe d'objets ou d'organismes du même genre.

Population fermée. Population ne connaissant de mouvement de migration ni dans un sens ni dans l'autre, si bien que son effectif n'est modifié que par les naissances et les décès.

Population jeune. Population ayant une proportion relativement élevée d'enfants, d'adolescents, et de jeunes adultes, un âge médian peu élevé, et par conséquent, un fort potentiel de croissance.

Population optimale. Nombre idéal de personnes que peut faire vivre une région donnée; contraire de surpopulation et sous-population.

Population stable. Population dont le taux de croissance ou la composition par âge ne change pas, du fait que les taux de natalité et de mortalité et les taux de mortalité par âge sont restés constants pendant une période suffisamment longue.

Population stationnaire. Population stable ayant un taux de croissance nul (du fait que le taux de natalité est égal au taux de mortalité) et une ventilation par âge qui ne change pas.

Population vieille. Population ayant une proportion relativement élevée de personnes d'âge moyen et avancé, un âge médian élevé et, partant, un potentiel de croissance plus faible.

Projection de population. Calcul des mouvements futurs des effectifs de la population, en fonction de certaines hypothèses concernant les tendances futures de taux de fécon-

dité, de mortalité et de migration. Les démographes établissent souvent des projections faibles, moyennes et élevées portant sur la même population, en se fondant sur des hypothèses différentes concernant l'évolution future de ces taux.

Proportion de malades. Nombre de personnes souffrant d'une maladie particulière à un moment donnée par population exposée au risque de cette maladie.

Pyramide des âges. Diagramme en barres montrant la répartition d'une population par âge et par sexe. La plupart des pays rentrent dans l'une des trois catégories principales de pyramides: (1) pyramide en expansion—base large, indiquant une forte proportion d'enfants et un taux rapide de croissance de population; (2) pyramide en contraction—base plus étroite que le milieu de la pyramide, d'ordinaire à la suite d'une diminution récente et rapide de la fécondité; (3) pyramide stationnaire—base étroite et effectifs de chaque tranche d'âge à peu près égaux mais diminuant aux âges plus avancés, indiquant une proportion modérée d'enfants et un taux de croissance lent ou nul.

- R -

Rapport d'avortement. Estimation d'avortements pour 1.000 naissances vivantes durant une année donnée.

Rapport de dépendance. Rapport entre les éléments de la population qui sont économiquement à charge et les éléments productifs; défini de façon arbitraire comme étant le rapport entre la somme des personnes âgées (65 ans et plus) et des jeunes (moins de 15 ans) et la population "d'âge actif" (âgée de 15 à 64 ans).

Rapport de dépendance en fonction de l'âge. Nombre de personnes dont l'âge les qualifie de personnes à charge (moins de 15 ans et plus de 64), par rapport aux personnes qui, de par leur âge, sont qualifiées d'économiquement actives (de 15 à 64 ans) dans une population.

Rapport enfants-femmes. Nombre d'enfants de moins de 5 ans pour 1.000 femmes âgées de 15 à 49 ans dans une population. Cette mesure brute de la fécondité, qui se fonde sur les données fondamentales du recensement, est parfois utilisée quand on ne dispose pas de renseignements plus précis concernant la fécondité.

Rapport de masculinité. Nombre d'hommes pour 100 femmes dans une population.

Recensement. Dénombrement d'une zone donnée, donnant les effectifs de toute la population, et compilation des informations démographiques, sociales et économiques concernant cette population, à un moment précis. Voir également enquête.

Registre de population. Système de collecte de données par les services publics selon lequel les caractères démographiques et socioéconomiques de l'ensemble de la population ou de certains de ses éléments font l'objet d'un enregistrement continu. Le Danemark, la Suède et Israël comptent parmi les pays qui ont des registres universels à des fins démographiques où sont consignés les principaux événements (naissance, mariage, déménagement, décès, etc.) qui marquent la vie de chaque personne, de façon

à disposer facilement d'informations concernant l'ensemble de la population. D'autres pays ont des registres partiels tenus à des fins administratives telles que taxation, inscription des électeurs, etc.

Régulation des naissances. Méthodes qui permettent aux couples d'avoir des relations sexuelles mais rendent la conception moins probable. L'expression régulation (ou contrôle) des naissances est souvent remplacée indifféremment par les termes contraception, limitation de la fécondité, ou planification de la famille.

Répartition de la population. Schémas d'établissement et de dispersion d'une population.

- S -

Statistiques d'état civil. Données démographiques concernant les naissances, les décès, les morts foetales, les mariages et les divorces.

Structure par âge et par sexe. Composition d'une population déterminée par le nombre ou la proportion d'hommes et de femmes appartenant à chaque tranche d'âge. La structure d'une population par âge et par sexe est le résultat cumulatif des tendances antérieures en matière de fécondité, de mortalité et de migration. Informations concernant la composition par âge et par sexe sont un préalable essentiel de la description et de l'analyse de beaucoup d'autres catégories de données démographiques. Voir pyramides des âges.

- T -

Table de mortalité. Présentation, sous forme de tableau, de l'espérance de vie et de la probabilité de mort de chaque tranche d'âge d'une population donnée, selon les taux de mortalité par âge valables à l'époque. La table de la mortalité présente une description organisée et complète de la mortalité d'une population.

Taux d'accroissement naturel. Taux auquel une population augmente (ou diminue) durant une année donnée en raison d'un excédent (ou d'une insuffisance) des naissances par rapport aux décès, exprimé en pourcentage de la population de base.

Taux par âge. Taux obtenu pour telle tranche d'âge (par exemple, taux de fécondité, de mortalité, de mariage, d'analphabétisme, de scolarisation, etc., par âge).

Taux d'avortement. Estimation du nombre d'avortements pour 1.000 femmes âgées de 15 à 44 ans pendant une année donnée.

Taux brut. Taux de tout événement démographique calculé pour une population toute entière.

Taux brut de reproduction (TBR). Nombre moyen de filles auxquelles une femme (ou un groupe de femmes) donnerait naissance durant son existence si elle vivait ses années

de procréation en se conformant aux taux de fécondité par âge d'une année donnée. Voir taux net de reproduction.

Taux de cas. Nombre de cas d'une maladie particulière signalés pour 100.000 personnes durant une année donnée.

Taux de croissance. Taux auquel une population augmente (ou diminue) durant une année donnée, en raison de l'accroissement naturel et de la migration nette, exprimé en pourcentage de la population de base.

Taux de descendance complète. Nombre d'enfants nés pour les femmes dans une cohorte de femmes à la fin de leurs années de procréation.

Taux de divorce (ou taux brut de divorce). Nombre de divorces pour 1.000 personnes pendant une année donnée.

Taux d'émigration. Nombre d'émigrants qui quittent leur région d'origine pour 1.000 habitants de cette région durant une année donnée.

Taux de fécondité. Voir taux général de fécondité.

Taux général de fécondité (également appelé taux de fécondité). Nombre de naissances vivantes pour 1.000 femmes âgées de 15 à 49 ans durant une année donnée.

Taux de fécondité des mariages. Nombre de naissances vivantes légitimes pour 1.000 femmes mariées âgées de 15 à 49 ans durant une année donnée.

Taux de natalité des femmes non mariées. Nombre de naissances vivantes des femmes non mariées pour 1.000 femmes non mariées (célibataires, veuves ou divorcées) âgées de 15 à 44 ans durant une année donnée.

Taux d'immigration. Nombre d'émigrants arrivant à une destination pour 1.00 habitants à cette destination durant une année donnée.

Taux d'incidence. Nombre de personnes qui contractent une maladie en fonction de la population exposée au risque de cette maladie, par unité de temps.

Taux de létalité (ou taux de mortalité clinique). Proportion de personnes qui, ayant contracté une maladie, meurent de cette maladie.

Taux de mariage (ou taux brut de mariage). Nombre de mariages par population de 1.000 personnes durant une année donnée.

Taux de mortalité (ou taux brut de mortalité). Nombre de décès pour 1.000 personnes durant une année donnée.

Taux de mortalité par cause. Taux de mortalité indiquant le nombre de décès imputable à une cause particulière pour 100.000 personnes durant une année donnée.

Taux de mortalité infantile. Nombre de morts d'enfants de moins d'un an durant une année donnée par 1.000 naissances vivantes durant cette année.

Taux de mortalité maternelle. Nombre de décès de femmes imputables à la grossesse ou à des complications de l'accouchement pour 100.000 naissances vivantes durant une année donnée.

Taux de mortalité néonatale. Nombre de décès d'enfants âgés de moins de 28 jours durant une année donnée pour 1.000 naissances vivantes durant cette année.

Taux de mortalité périnatale. Nombre de décès foetaux après 28 semaines de grossesse (morts foetales tardives) plus nombre de morts d'enfants âgés de moins de 7 jours pour 1.000 naissances vivantes.

Taux de mortalité post-néonatale. Nombre annuel de décès d'enfants âgés de 28 jours à un an pour 1.000 naissances vivantes durant une année donnée.

Taux de natalité (ou taux brut de natalité). Nombre de naissances pour 1.000 personnes durant une année donnée. A ne pas confondre avec taux de croissance.

Taux net de migration. Effet net de l'immigration et de l'émigration sur la population d'une région, exprimé sous forme d'augmentation ou de diminution de 1.000 personnes vivant dans la région, durant une année donnée.

Taux net de reproduction (TNR). Nombre moyen de filles qui seraient nées d'une femme (ou d'un groupe de femmes) si elle passait toute sa vie, depuis sa naissance, en se conformant aux taux de fécondité et de mortalité par âge d'une année donnée. Ce taux est analogue au taux brut de reproduction, mais il tient compte du fait que certaines femmes meurent avant d'avoir vécu toutes leurs années de procréation. Un TNR de 1 signifie que chaque génération de mères a exactement assez de filles pour se remplacer au sein de la population. Voir taux brut de reproduction, indice synthétique de fécondité et fécondité de remplacement.

Taux de remariage. Nombre de remariages pour 1.000 personnes anciennement mariées (c'est à dire veuves ou divorcées) durant une année donnée.

Taux de survie. Proportion de personnes d'un groupe déterminé (âge, sexe, situation de santé, etc.) vivant au début d'une certaine période (par exemple 5 ans) qui sont encore en vie à la fin de la période.

Temps de doublement. Nombre d'années qu'il faut pour que la population d'une région double ses effectifs actuels compte tenu du taux courant de croissance de la population.

Transition démographique. Passage historique des taux de natalité et de mortalité de niveaux élevés à des niveaux faibles dans une population. La baisse de mortalité précède d'ordinaire la baisse de fécondité, provoquant ainsi une croissance rapide de la population durant la période de transition.

- U -

Union consensuelle. Cohabitation d'un couple non marié pendant une longue période.

Urbain. Les définitions des zones urbaines varient d'un pays à l'autre. Au Sénégal, les agglomérations de 10.000 habitants ou plus sont considérées comme des zones urbaines tandis qu'en France les communes dont les agglomérations d'habitants ne sont pas distantes de plus de 200 mètres sont zones urbaines.

Urbanisation. Croissance de la proportion de population vivant dans des zones urbaines.

- V -

Vieillessement de la population. Evolution progressive par laquelle augmentent les proportions d'adultes et de personnes âgées dans une population, alors que diminuent les proportions d'enfants et d'adolescents. Il en résulte un accroissement de l'âge médian de la population. Le vieillissement se produit quand les taux de fécondité diminuent tandis que l'espérance de vie reste constante ou s'améliore aux tranches d'âge plus avancé.

- Z -

Zone métropolitaine. Large concentration de population; d'ordinaire, zone comportant au moins 100.000 habitants et au moins une ville de 50.000 habitants minimum, ainsi que les zones administratives en bordure de la ville qui sont intégrées à celle-ci sur le plan social et économique.